

**ON SE RETROUSSE LES MANCHES
ET ON CONTINUE**

Malgré le succès exceptionnel des activités de notre 20^e anniversaire, Éduc'alcool n'a connu ni lendemains de la veille, ni post-partum, ni, encore moins, repos sur ses lauriers. De fait, s'il était essentiel de souligner les accomplissements de nos 20 ans, je vous annonçais déjà la suite en ces termes dans mon dernier billet : « Bien sûr, nous avons encore notre lot de problèmes ; tout est loin d'être parfait ; il y a encore trop d'épisodes de consommation excessive et nous avons encore beaucoup de pain sur la planche. » Ce n'était évidemment pas sans raison.

Car les données signalent qu'un trop grand nombre de Québécois consomment de grandes quantités par occasion. Notre propre sondage de 2007 allait en ce sens : 3 % de buveurs consomment régulièrement plus de 5 verres par occasion et 3 %, plus de 8 verres. En 2002, ils étaient 2 %. Et 1 % de plus, c'est 60 000 Québécois.

De plus, le pourcentage de buveurs qui rapporte un épisode de consommation abusive a légèrement augmenté de 0,3 %, passant de 21,3 % à 21,6 %. Lorsqu'une personne consomme tous les jours, elle boit plus fréquemment 5 verres ou plus, et le fait de boire quotidiennement facilite le passage à une quantité qui n'est pas sans risque. Or, de plus en plus de Québécois deviennent des buveurs quotidiens.

Par ailleurs, lorsque les volumes de consommation augmentent dans une population, la proportion de grands buveurs augmente. Lorsque les volumes baissent, la proportion de grands buveurs diminue aussi. Or, notre consommation globale augmente depuis 10 ans.

En outre, le nombre de morts sur nos routes a baissé, mais le nombre de décès dans lesquels l'alcool est mis en cause (avec des taux d'alcoolémie supérieurs à 0,08) a augmenté, passant de 92 à 95. Ce n'est pas énorme, mais c'est tout de même une augmentation.

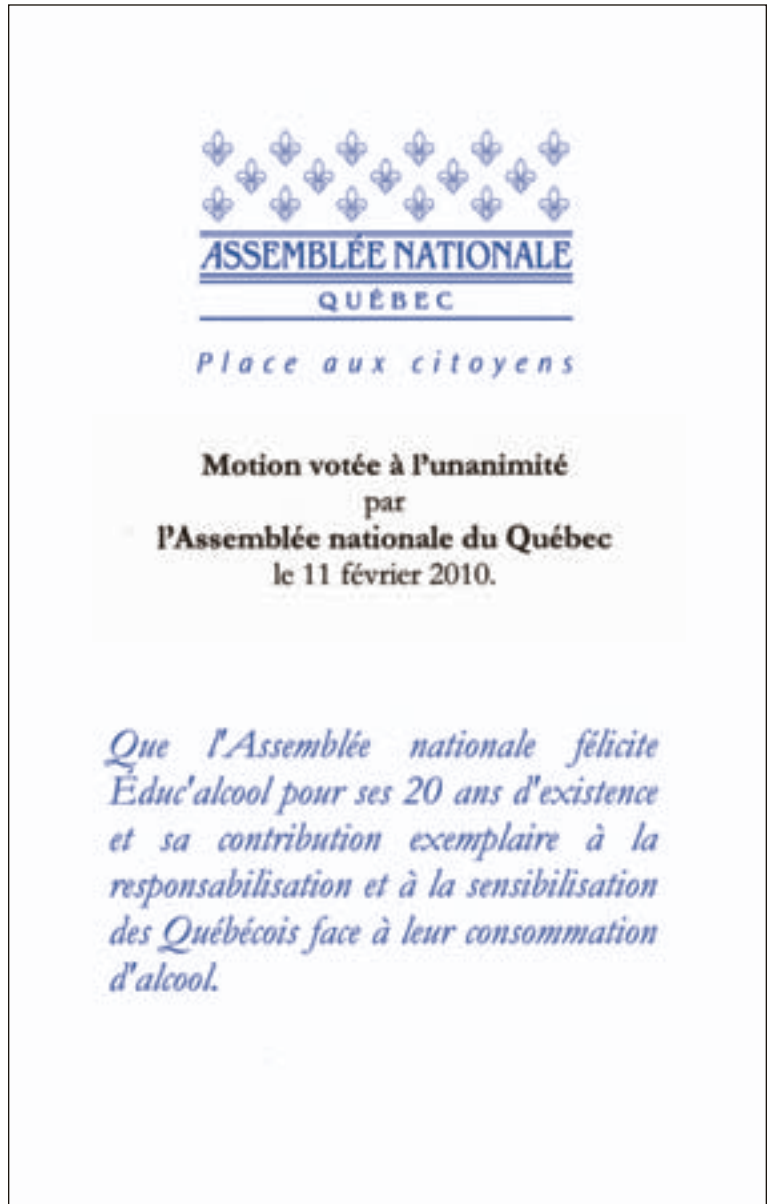
Est-ce le signal que les Québécois boivent moins modérément ? Il est peut-être trop tôt pour l'affirmer, mais il y a une tendance qui se dessine et nous devons agir sans tarder. L'anticipation est la mère de la prévention.

Dans une culture où la modération a bien meilleur goût, toutes les catégories de buveurs sont touchées, même les grands buveurs, qui semblent pourtant insensibles aux messages préventifs. Les nombreux festivals d'été constituent le meilleur exemple. Les intoxications sont, somme toute, rares parce que, collectivement, une norme de prohibition de l'ivresse a été établie. Les grands buveurs savent qu'on ne les trouvera pas drôles et la plupart d'entre eux font attention.

Les buveurs modérés qui boivent régulièrement ont une plus grande longévité que les abstinentes et les grands buveurs. Le secret est là : il faut éviter de bombarder son cerveau d'une grande quantité d'alcool, éviter les effets cancérigènes de l'acétaldéhyde et savourer nos consommations. Deux par jour pour les femmes et trois pour les hommes ; 10 par semaine pour les femmes et 15 pour les hommes. Éduc'alcool rappellera avec plus de clarté ces limites de consommation à ne pas dépasser, car notre culture de la modération n'est pas à tenir pour acquise. « Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage : Polissez-le sans cesse, et le repolissez », disait Boileau.

Alors, on se retrousse les manches et on continue.

Louise Nadeau
Présidente du conseil d'administration



LES 20 ANS D'ÉDUC'ALCOOL : UN ÉVÈNEMENT MARQUANT

Les 20 ans d'Éduc'alcool ne sont pas passés inaperçus. Trois semaines durant, du 25 janvier au 14 février, notre organisme a mené des opérations de communication et d'éducation avec les réseaux de télévision francophones Radio-Canada et TVA, la station de radio anglophone Virgin, ainsi que dans les quotidiens et sur Internet.

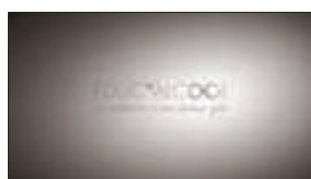
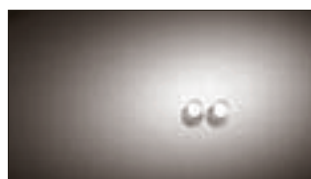
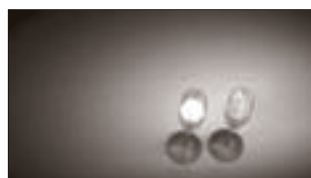
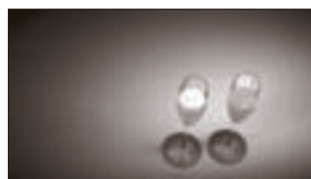
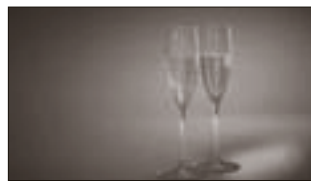
Le 2 février a été sans aucun doute la « journée Éduc'alcool » dans les médias du Québec. En plus d'être fortement présent sur les deux chaînes de télévision et à la radio, Éduc'alcool a choisi cette journée pour faire un blitz sur Internet. L'organisme était simultanément sur tous les portails – Radio-Canada, Canoë (TVA), Sympatico, MSN et Cyberpresse – et a occupé tous les espaces publicitaires sans exception. Impossible d'aller sur le Web cette journée-là sans être exposé à notre message.

C'est cette même journée que notre annonce imprimée *Félicitations pour 20 ans de modération*, qu'Éduc'alcool a publiée à toutes les occasions possibles, a été diffusée à pleine page dans tous les quotidiens du Québec, en deux couleurs et dans des positions privilégiées.

Éduc'alcool tient à souligner la collaboration des divers médias qui lui ont consenti des escomptes sur les achats publicitaires, mais c'est surtout le fait qu'ils se sont associés à lui et qu'ils ont fait leur son message qui mérite d'être souligné.

Le bilan de ce qui a été accompli avec un budget, somme toute, assez restreint est impressionnant.

Nous n'avons eu que des échos favorables de diverses sources de tous horizons. La participation au concours de Radio-Canada aura été très élevée pour un concours dont le prix n'était que de mille dollars : 4251 personnes ont pris la peine d'écrire un texte sur l'évolution de leur relation avec l'alcool.



Par ailleurs, pour la seule journée du 2 février, alors que nos messages sur Internet ne renvoyaient sur aucun site ni n'invitaient les gens à cliquer, il y a eu 8404 clics sur les messages qui menaient au site d'Éduc'alcool, signe d'un très grand intérêt non sollicité.

La couverture de presse aura été très bonne sur le plan de la quantité, tous les médias ayant consacré des reportages à nos actions et de nombreuses émissions non sollicitées ayant traité de nos 20 ans sous une forme ou sous une autre. Sur le plan de la qualité, la couverture aura été remarquable partout, à l'exception de CBC-TV, qui a transformé un reportage sur le 20e d'Éduc'alcool et le bilan de la relation des Québécois à l'alcool en procès en règle sur l'alcool au volant.

Finalement, comment ne pas souligner les multiples messages spontanés de félicitations, dont celui de Nez rouge, de la Société de sauvetage, d'autres organismes amis et de simples de citoyens. Mais cela est allé encore plus loin.

D'abord, la motion unanime de l'Assemblée nationale du Québec, suivie des témoignages plus personnels du premier ministre et de la chef de l'opposition officielle.

Ensuite, sur le Web et dans les réseaux sociaux, le sujet a été largement abordé : on trouve des films et des extraits de notre passage à Radio-Canada sur YouTube et Dailymotion. De très nombreux blogues se sont également emparés de l'événement.

Enfin, Éduc'alcool a pu bénéficier de retombées totalement insoupçonnées, comme le jeu Pyramide dont l'un des thèmes était *Félicitations pour 20 ans de modération* – le thème du 20e –, qui a d'ailleurs été choisi en premier par un des deux concurrents.

Tout cela démontre que le projet est devenu plus grand que nous, qu'il nous a dépassé et qu'il ne nous appartient presque plus. Belle marque de succès dont on ne peut que se réjouir... et retourner au travail.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES D'ÉDUC'ALCOOL

Tous les membres d'Éduc'alcool sont invités à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le **mercredi 18 mai 2011 à 17 h 30 à la Maison du Gouverneur**, 901, avenue de Lorimier, Montréal.

C'EST IMPORTANT. NOTEZ-LE À VOTRE AGENDA ET SOYEZ-Y !

REGARDS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle 2009 d'Éduc'alcool a connu un énorme succès sur tous les plans. Plus d'une soixantaine de membres se sont présentés à la Maison du Gouverneur pour y participer. On notait la présence d'anciens membres du conseil d'administration, spécialement invités pour célébrer les 20 ans d'Éduc'alcool, et surtout celle des quatre présidents de notre organisme depuis sa fondation : Ghislain K. Laflamme, Roland Bergeron, Jean-Guy Dubuc et Louise Nadeau.

Les membres ont d'abord partagé les réflexions de la présidente sur la conjoncture et les perspectives de notre organisme. Ils ont reçu et adopté les états financiers et le rapport d'activités et ont pris connaissance du bilan des activités du 20^e anniversaire à l'issue duquel le directeur général a nommé chacun des administrateurs d'Éduc'alcool depuis 1989 et leur a remis une affiche témoignage d'appréciation, qui pastichait l'annonce imprimée du 20^e anniversaire.

Ils ont également élu leur nouveau conseil d'administration dans lequel, pour la première fois dans l'histoire d'Éduc'alcool, les femmes sont majoritaires.

Ils se sont enfin retrouvés au cocktail dînatoire qui a suivi la réunion.



Une présence massive, des membres attentifs.



Eloy Romera, secrétaire, présentant le procès-verbal de l'an dernier.



Alain Bolduc, trésorier, livrant le rapport financier.



Hubert Sacy, directeur général, présente le rapport d'activités.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010-2011 : UNE MAJORITÉ DE FEMMES

Le conseil d'administration d'Éduc'alcool pour l'année en cours est formé de Louise Nadeau, présidente ; Robert Demoy (cidres), vice-président ; Eloy Romera (spiritueux), secrétaire ; Nathalie Hamel (SAQ), trésorière ; Valérie Bizier, Sylvie Lalande, Mélanie Dell'Aniello (vins) et Claude-Marie Bédard (AQAVBS), administratrices.



La présidente Louise Nadeau lors de son allocution d'ouverture.

MERCI À

André Beaudet, Roland Bergeron, Valérie Bizier, Alain Bolduc, Gaétan Brodeur, Charles Charbonneau, Philippe Châtillon, Dominique-Ann Coffin, Charles Côté, Jean-François Côté, Mélanie Dell'Aniello, Robert Demoy, Pierre Desmarais, Luc Desroches, Jean-Guy Dubuc, Colette Gillet, Marcelle Girard, Donald Hynes, Ghislain K.-Laflamme, Carol Lafontaine, Serge Lafontaine, Sylvie Lalande, Christiane Langevin, Sylvain Laporte, Loïc Lefebvre, Sylvain Marcil, Claude-J. Marier, Jean-Claude Morneau, Louise Nadeau, Suzanne Paquin, Anne-Marie Phaneuf, Denis Racicot, Eloy Romera, Claude-H. Roy, François Sylvestre, Raynald Thériault, Pierre-O. Touchette, Jocelyn Tremblay

À vous, les administratrices et administrateurs d'Éduc'Alcool, qui avez fait de notre organisme ce qu'il est devenu et qui avez contribué à améliorer la relation des Québécois à l'alcool, un grand merci et félicitations pour 20 ans de modération.



Les quatre présidents d'Éduc'Alcool : Roland Bergeron (1991-1992), Louise Nadeau (2007-actuellement), Jean-Guy Dubuc (1992-2007) et Ghislain K. Laflamme (1989-1991).



ÉDUC'ALCOOL S'ASSOCIE À LA CAPITALE CAMPAGNE DE SÉCURITÉ POUR MOTONEIGISTES ET QUADISTES

Dans le but de favoriser le développement de la pratique sécuritaire de la motoneige et du quad, Éduc'alcool s'est joint à La Capitale assurances générales dans le cadre d'une campagne de sensibilisation d'envergure auprès des motoneigistes et des quadistes du Québec. Cette campagne, omniprésente durant toute la saison hivernale, se poursuit cet automne.

Éduc'alcool, le ministère des Transports du Québec et La Capitale ont voulu sensibiliser les gens afin de réduire le nombre de décès ainsi que les blessures survenant en motoneige et en VTT. Les organismes rappellent qu'il est essentiel d'attendre de finir son activité récréative avant de consommer de l'alcool. Cette campagne a donc pour but de conscientiser les adeptes à la sécurité et de les inciter à en faire une priorité.

Afin de remplir ces objectifs, plus de 2500 affiches ont été envoyées chez les concessionnaires de motoneige et de VTT du Québec, ainsi que dans les clubs de motoneigistes et

quadistes, les relais, les restaurants, etc. Côté télévisuel, la campagne s'est déployée sur les ondes de diverses stations. Trois messages différents ont été mis en ondes en alternance, dont l'un est axé exclusivement sur la modération de la consommation d'alcool.

Enfin, Éduc'alcool a fait imprimer son conseil « Balade d'abord, tchin tchin, ensuite » sur toutes les cartes des sentiers de motoneige émises par les associations touristiques régionales.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ÉDUC'ALCOOL RÉCIPiendaIRE DE L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

Moment émouvant à l'assemblée générale d'Éduc'alcool, alors que la présidente a annoncé à l'issue de son allocution d'ouverture que le gouvernement du Québec avait attribué l'Ordre national du Québec, la plus haute distinction de l'État québécois, à Hubert Sacy à titre de directeur général d'Éduc'alcool.

La nouvelle venait tout juste d'être rendue publique. Dans le communiqué gouvernemental, il était indiqué : « En tant que spécialiste de la communication sociétale, Hubert Sacy a fait d'Éduc'alcool la référence absolue en matière d'éducation à l'alcool et de prévention dans ce domaine. Il y a développé une approche raisonnée et scientifique qui lui a permis d'acquérir crédibilité et confiance auprès de l'industrie des boissons alcooliques ainsi que des milieux de la prévention et de la santé publique. Des années durant, à titre de directeur général d'Éduc'alcool, il a façonné l'organisme et modelé sa sphère d'intervention. Son slogan, *La modération a bien meilleur goût*, est devenu une maxime au Québec. On observe aujourd'hui un changement très sensible du comportement des Québécois face à l'alcool. »

Pour sa part, le directeur général a souligné qu'aucun accomplissement n'est possible sans un travail d'équipe. Il a tenu à partager cet honneur avec les administrateurs d'Éduc'alcool, ses employés et ses partenaires. « Si je devais donner un petit morceau de la médaille à tous ceux qui le méritent, il ne me resterait qu'un petit bout du ruban », a-t-il indiqué.

Le nom d'Hubert Sacy a été proposé au Conseil de l'Ordre national du Québec par le président du Conseil d'éthique, Me Claude Béland, appuyé par la présidente d'Éduc'alcool, la D^{re} Louise Nadeau.



UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX POUR 2010-2011

Les mandats d'Éduc'alcool ne sont pas tous réinventés chaque année. Il y a les activités permanentes qui constituent la plus grande partie de notre travail et qui sont largement orientées par les recherches que nous menons, notamment « Les Québécois et l'alcool ». Il y a aussi nos engagements à moyen et à long termes. Chaque année a toutefois son lot de particularités, notamment celles qui sont dictées par la conjoncture et qui orientent les choix faits par le conseil d'administration.

En 2010-2011, la grande priorité sera **la promotion des niveaux modérés de consommation d'alcool** à chaque occasion. Au cours des activités du 20^e anniversaire d'Éduc'alcool, nous avons souligné les progrès faits par les Québécois au fil des ans et nous avons aussi rappelé que nous étions les champions de la modération au pays. C'est encore vrai, mais les écarts se réduisent et les épisodes de consommation abusive augmentent.

De fait, les plus récentes données relatives à la vente d'alcool au Canada montrent que pour la première fois, les Québécois sont passés au-dessus de la moyenne canadienne. Nous sommes désormais à 8,3 litres d'alcool pur par année, alors que le Canada est à 8,2 litres. Certes, compte tenu du fait qu'il y a davantage de buveurs dans la population québécoise, la consommation par personne est moindre que les « ventes par personne ». Mais il n'en demeure pas moins que les indicateurs sont à l'orange. Il ne faudrait pas qu'ils passent au rouge.

Éduc'alcool publicisera davantage le **calculateur du taux d'alcoolémie** et nous le rendrons accessible par téléphonie mobile. Ce produit ne sera pas le même que ceux, étrangers, qui sont actuellement sur le marché ou celui, payant, qui est fait au pays. Nous évaluerons également comment aider les buveurs à mieux calculer le nombre de verres qu'ils consomment.

Notre organisme prévoit publier deux nouvelles brochures **Alcool et santé** : l'une sur l'alcool et la santé mentale et la seconde sur les lendemains de la veille (effets de la consommation excessive épisodique). Cette dernière publication serait diffusée par Éduc'alcool et la Société de sauvetage, car il y aurait un besoin à cet effet pour les maîtres nageurs et les sauveteurs en devoir. Par ailleurs, Éduc'alcool publiera une version pour analphabètes des niveaux de consommation d'alcool à faibles risques et une version en langage LSQ.

Outre les nombreux programmes qui s'adressent aux jeunes, Éduc'alcool donnera une nouvelle orientation au projet **Pocheville**, qui a eu une bonne durée de vie en tant que jeu et qui doit à présent être recentré sur les sites sociaux fréquentés par les jeunes.



Le calculateur du taux d'alcoolémie accessible par téléphonie mobile, bientôt une réalité.

Notre organisme mènera des travaux et tentera des expériences pour combattre plus efficacement les excès de **consommation d'alcool lors des fêtes populaires ou encore lors des initiations** et autres activités sur les campus.

Il poursuivra la promotion **d'Action Service en ligne**, lancera un **DVD d'apprentissage** pour les régions qui n'ont pas accès à Internet haute vitesse et continuera à revendiquer inlassablement que le cours soit rendu obligatoire au Québec pour les serveurs des établissements licenciés.

Il va sans dire que tout en respectant sa pleine autonomie, Éduc'alcool soutiendra le **Conseil d'éthique** dans sa réflexion sur le code d'éthique et dans son traitement des plaintes.

Il apportera aussi des améliorations à son **site Web** pour y faciliter la navigation et y ajouter des éléments de contrôle, notamment quant au nombre de cartes expédiées.

CAMPAGNE D'ÉTÉ :
**UN DEMI-MILLION DE CARTES POUR FAIRE SOURIRE
ET RÉFLÉCHIR À L'ABUS D'ALCOOL**

.....

Une fois de plus, c'est sous le signe de l'humour qu'Éduc'alcool propose aux Québécois d'éviter l'abus d'alcool au cours de la saison estivale.

Par une série de trois cartes postales gratuites cosignées avec la Société de sauvetage, la campagne illustre par l'absurde des situations pour le moins embarrassantes dont on laisse deviner les conséquences. Chacun des trois cas illustrés fait sourire et réfléchir.

Te souviens-tu à qui t'as demandé de te mettre de la crème solaire ? Te souviens-tu à qui t'as promis d'aller en pédalo ? Te souviens-tu qui t'as traitée de baleine ? Et comme illustration, des personnages à la limite – franchie – de la caricature, qu'on aimerait mieux n'avoir jamais rencontrés.

Une affichette, placée dans les lieux de diffusion des cartes, reprend le même thème.



Elle vise à attirer l'attention sur la série de cartes que l'on trouve partout au Québec, dans les présentoirs de cartes gratuites situés dans les restaurants, cafés, bars, établissements socioculturels, boutiques, librairies, clubs vidéo et dans toutes les succursales de la Société des alcools du Québec.

Éduc'alcool et la Société de sauvetage entendent bien parvenir, sous le couvert de l'humour, à rappeler aux Québécois que la modération a bien meilleur goût, même en été.

Les deux organismes ont invité les Québécois à se procurer et à envoyer ces cartes à leurs parents et amis. Ils souhaitent qu'en plus de faire sourire, la mise des cartes à la disposition des gens contribue à propager davantage le message de modération.

TROISIÈME RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTHIQUE DES ADHÉRENTS EXEMPLAIRES

Les médias en ont très peu parlé cette année. C'est sans doute normal : les bonnes nouvelles ne sont pas des nouvelles. Et le troisième rapport annuel du Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, présidé par M^e Claude Béland, en contenait toute une : tous les membres d'Éduc'alcool en ont respecté les dispositions. Très peu de plaintes ont été déposées à leur encontre et, dans le cas de celle qui était fondée, les correctifs ont été apportés sans le moindre délai.

En 2009, le Conseil d'éthique a reçu 46 plaintes et des commentaires pertinents à son mandat de 40 personnes et organismes. Dans la plupart de ces cas, il s'agissait de plaintes précises contre des entreprises et des bars. Elles concernaient essentiellement la publicité et les activités promotionnelles.

On note une augmentation marquée des plaintes contre les pratiques promotionnelles des bars qui, avec 15 dérogations au code, arrivent en tête, essentiellement pour sollicitation de mineurs et pour encouragement à la consommation excessive. Toutes les plaintes contre les bars se sont avérées fondées. Ceux-ci en ont été avisés, ont été invités à s'amender et les dossiers ont été soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

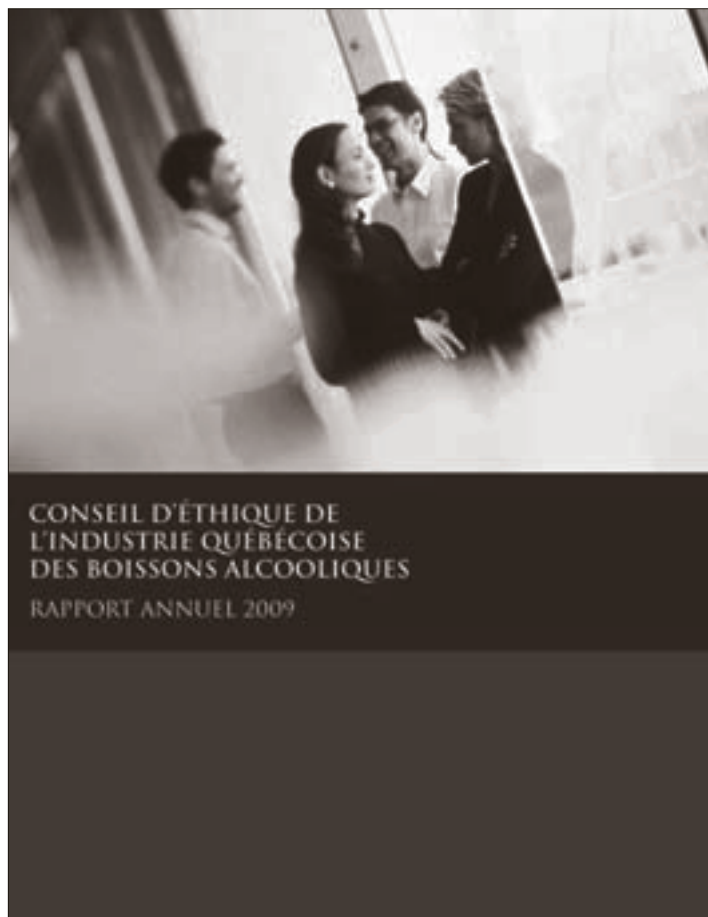
En ce qui a trait aux plaintes concernant une entreprise spécifique, c'est la brasserie Labatt-Budweiser qui, avec 15 plaintes fondées, arrive en tête cette année, ex æquo avec les bars. La majorité des plaintes visait la campagne des « Bud Girls ». Le Conseil a retenu toutes les plaintes à l'encontre de la brasserie, essentiellement pour recours au sexisme et à la sexualité pour vendre de l'alcool. Il a, par ailleurs, eu une rencontre franche et ouverte avec ses représentants, laquelle a débouché sur un constat de désaccord sur les normes qui devraient s'imposer aux messages publicitaires de l'industrie.

Le Conseil a reçu 10 plaintes à l'encontre de Molson-Coors, dont 9 pour la campagne du « Manoir Coors Light ». Cette année, en plus de mettre en scène des femmes – objets de récompense –, la brasserie les a habillées en servantes. L'autre campagne ayant fait l'objet de plaintes a été « Les Pros du party ». Le Conseil a estimé que les deux campagnes allaient à l'encontre des normes d'éthique. Il a fait part de son opinion à la brasserie Molson-Coors, l'a invitée à mener une réflexion sur les arguments qu'elle utilise pour vendre ses produits et lui a proposé un dialogue sur les questions d'éthique. La brasserie n'a pas jugé bon d'y répondre.

Une année de réflexion et de retour aux sources

L'an dernier, dans son rapport, le Conseil avait souligné le fait que la perte des repères moraux comme des repères socioculturels ne lui simplifiait pas la tâche. Il a donc tenté de mieux cerner où se situe le seuil de tolérance sociale des Québécois, notamment dans le domaine du sexisme.

« Au Québec comme partout ailleurs dans le monde, l'époque des grands consensus moraux et sociaux est révolue. Notre société est soumise aux nécessaires débats qui se traduisent par des malaises, des inquiétudes, des compromis, des durcissements et même des confrontations. La consommation d'alcool, la fête, les loisirs, la publicité, la sexualité sont au centre de ces pratiques et de ces débats.



Il n'en demeure pas moins vrai que des milliers de Québécois trouvent inacceptables certaines pratiques publicitaires et promotionnelles. Qu'ils soient minoritaires ou majoritaires ne dispose pas du débat et ne clôt pas la discussion », a indiqué M^e Claude Béland.

Le Conseil poursuit sa réflexion sur l'importance de définir des normes qui correspondent aux valeurs d'aujourd'hui sans revenir sur la décision de l'industrie québécoise de l'alcool de se doter elle-même des normes les plus élevées. Au-delà du traitement des plaintes, il entend associer des organisations et des personnes qui se préoccupent de ces questions, notamment des éthiciens, et qui sont intéressées à cerner les balises de la société contemporaine.

VASTE CAMPAGNE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE : VRAIMENT COLLANTS

À l'occasion de la rentrée scolaire et des initiations, Éduc'alcool lance une importante campagne pour sensibiliser les jeunes aux conséquences de l'abus d'alcool sur les relations amicales, un sujet auquel les jeunes sont très sensibles, comme l'ont démontré les groupes de discussion tenus pour évaluer les diverses approches de campagnes.

Être entouré de vrais bons amis est une grande chance dans la vie. Il n'existe aucune raison de s'empêcher de dire à son entourage qu'on l'apprécie. Sauf que...

Quand on a trop bu et qu'on perd toutes ses inhibitions, on ne sait plus toujours exactement ce qu'on dit. Ni à qui on le dit. On dépasse sa pensée, on ne se rend pas compte qu'on embarrasse les autres. Dès lors, le sentiment devient caricature.

Il ne faut pas s'empêcher de vivre. Il n'y a rien de mal à prendre un verre. Encore faut-il savoir s'arrêter.



Avec ses deux nouvelles affiches, diffusées massivement et accompagnées d'outils promotionnels et d'articles de sensibilisation pour les publications étudiantes, Éduc'alcool rappelle que l'abus d'alcool ne fait pas bon ménage avec l'amitié. Et que le meilleur moment pour dire à quelqu'un qu'on l'aime ou qu'on l'apprécie, c'est quand on a toute sa tête.

Reprenant jusqu'à la caricature les deux expressions les plus employées par les jeunes gens soûls : « Maudit que j't'aime » et « Toi, t'es ma best », Éduc'alcool a largement diffusé dans tous les collèges et universités du Québec des affiches explicites qui illustrent des jeunes éméchés et le rejet de leurs amis.

FINALE ENLEVANTE À L'IMPRO ÉDUC'ALCOOL-JUSTE POUR RIRE : 155 ÉQUIPES POUR PROMOUVOIR LA MODÉRATION

La 8^e édition du tournoi d'impro Éduc'alcool-Juste pour rire a connu un succès de participation avec 155 équipes inscrites partout à travers le Québec. La mission du tournoi consiste à sensibiliser les jeunes dès le niveau secondaire à l'importance de la modération dans la consommation d'alcool.

Les gagnants du tournoi ont été l'École Marcellin-Champagnat et le Patro de Jonquière chez les cadets et le Collège Durocher et le Patro de Jonquière chez les juvéniles. Quatre excellentes équipes qui ont joué avec brio.

Au total, près de 900 jeunes ont joué plus de 220 matchs lors des éliminatoires devant plus de 11 000 jeunes. En tout, plus de 100 000 jeunes ont été sensibilisés au message d'Éduc'alcool.

Le comédien Nicolas Pinson, porte-parole du tournoi, a joué avec les jeunes lors de la finale, en plus de tenir le rôle du juge lors des demi-finales, à Québec et à Montréal.

La finale a eu lieu à la mi-juillet au *Festival Juste pour rire 2010* dans le volet des Arts de la rue sur la scène Victor's Follies, au cœur des activités du week-end. Une foule incroyable. Une immense visibilité pour Éduc'alcool et son message : des affiches partout et le carton de vote avec notre logo et notre slogan distribué aux gens. L'animateur a au moins dit 100 fois notre nom et a demandé à la foule de traduire le slogan en anglais. La patinoire avait été installée à l'extérieur pour donner une meilleure visibilité au tournoi et à Éduc'alcool, car des milliers de gens se promènent dans les rues du festival.

Nous voulions ainsi encourager d'autres jeunes à participer au tournoi l'an prochain et rendre l'événement festif et rassembleur. La finale a été présentée devant public et tous les participants du tournoi ont été invités à y assister.

Cette année, nous avons eu droit à une finale exceptionnelle qui a donné lieu à une impro d'anthologie dans la catégorie Éduc'alcool sous le thème *Joyeux Noël*. Très drôle, mais en même temps très triste, elle mettait en vedette un oncle qui boit trop et qui gâche chaque année le party de famille.

Par ailleurs, il convient de noter que tous les matchs entre les jeunes et les pros ont connu beaucoup de succès. Une expérience remarquable et une manière fort efficace de livrer notre message.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES D'ÉDUC'ALCOOL

Tous les membres d'Éduc'alcool sont invités à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le **mercredi 18 mai 2011 à 17 h 30 à la Maison du Gouverneur, 901, avenue de Lorimier, Montréal.**
C'EST IMPORTANT. NOTEZ-LE À VOTRE AGENDA ET SOYEZ-Y !

AUPRÈS DES ENSEIGNANTS DES ÉCOLES QUÉBÉCOISES : RELANCE DU PROGRAMME À TOI DE JUGER

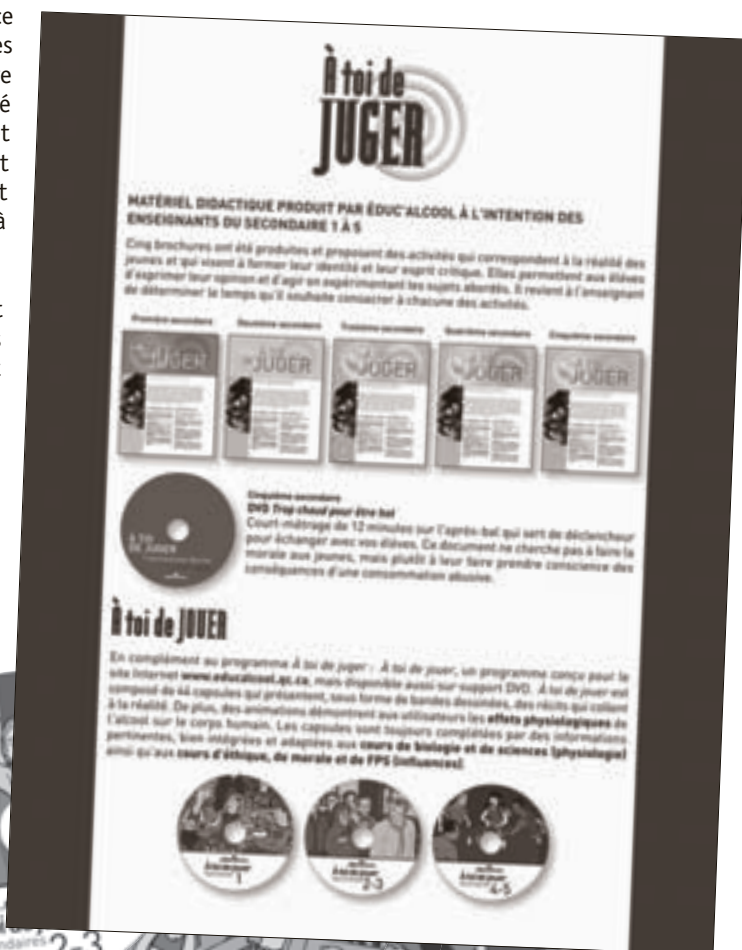
Éduc'alcool a effectué pour la rentrée scolaire une relance des programmes *À toi de juger* et *À toi de jouer* dans toutes les écoles primaires et secondaires du Québec. Une lettre et un bon de commande très coloré et très attirant ont été envoyés de manière personnalisée à tous les directeurs et directrices des établissements scolaires pour qu'ils puissent commander la quantité de brochures et de DVD dont ils ont besoin pour les enseignants ou encore pour les inviter à les télécharger à partir du site d'Éduc'alcool.

« S'il est vrai que tous les programmes scolaires ne sont pas toujours efficaces, la recherche a démontré que les programmes sérieux qui sont donnés sérieusement produisent de bons résultats même s'ils ne constituent pas une panacée. Les enseignants peuvent donc jouer un rôle déterminant – et complémentaire à celui des parents – pour atteindre cet objectif. De là l'importance de leur contribution », signale le message d'Éduc'alcool aux directions d'établissements d'enseignement.

Les brochures et les DVD – particulièrement ceux du programme *À toi de jouer* – sont très populaires, car ils répondent bien aux besoins des enseignants qui n'ont pas toujours accès aux ordinateurs en classe.

Le ministère de l'Éducation nous a fourni, encore cette année, les listes et étiquettes de toutes les écoles du Québec, ce qui permet, encore une fois, de joindre chacune des écoles publiques et privées, françaises et anglaises, de manière personnalisée.

Les commandes affluent au secrétariat d'Éduc'alcool. Une opération rigoureuse et scientifique d'évaluation du contenu du programme sera lancée sous peu auprès des enseignants.



**NOUVELLES
NOUVELLES
Éduc'alcool**

BULLETIN D'INFORMATION

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Conseil d'administration:

Louise Nadeau, Robert Demoy,
Eloy Romera, Nathalie Hamel,
Valérie Bizier, Sylvie Lalande,
Mélanie Dell'Aniello, Claude Marie Bédard

Direction générale:

Hubert Sacy

Comité de rédaction:

Louise Nadeau, Hubert Sacy, Sonia Duguay

Adresse de correspondance:

606, rue Cathcart, bureau 1000
Montréal (Québec) H3B 1K9

Téléphone: (514) 875-7454

Télécopieur: (514) 875-5990

Courriel: info@educalcool.qc.ca

Internet: www.educalcool.qc.ca